



PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL du 19 avril 2022

Le conseil municipal de Saint-Aubin, légalement convoqué le 15 avril 2021, s'est réuni en salle du conseil municipal, à 20h30 en séance publique sous la présidence de M. Pierre-Alexandre MOURET, Maire.

Etaient présents : M. Pierre-Alexandre MOURET, Maire ; M. Benoit JULIENNE (en visioconférence), Mme Françoise BALTHAZARD, Mme Sophie CAMPISCIANO, Maires-Adjointes ;

M. Claude PREVOST, M. Rémi JEANNOT, Mme Martine MONTARON (en visioconférence), Mme Marie-France LAUNET, M. Valentin BLOT, Mme Pascale BEAUCHENE, M. Zaïme ALI-BELHADJ, Mme Sandrine MOURET (en visioconférence) conseillers municipaux,

Absent : M. Pascal AMBOISE

Pouvoir : M. Serge BLIN a donné pouvoir à M. Claude PREVOST

Mme Dominique GUILLAN a donné pouvoir à Mme Françoise BALTHAZAR

Secrétaire de séance : M. Rémi JEANNOT

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

Pouvoirs : 2

A 20h35 le quorum étant atteint, Monsieur Pierre-Alexandre Mouret, Maire, déclare la séance ouverte.

M. Rémi JEANNOT est nommé secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR :

• Procès-verbal du conseil municipal du 12 avril 2022 : aucune remarque et approbation à l'unanimité sur les points du procès verbal.

• Délibérations :

N°	LIBELLE DE LA DÉLIBÉRATION	RAPPORTEUR	Remarques	Résultat du vote
1	TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES : EXONERATION EN FAVEUR DES LOGEMENTS AYANT FAITS L'OBJET D'EQUIPEMENT DESTINES A ECONOMISER L'ENERGIE ET DES LOGEMENTS NEUFS PRESENTANT UNE PERFORMANCE ENERGETIQUE GLOBALE ELEVEE	M. JULIENNE	Aucune	Approuvé à l'unanimité
2	ACCUEIL DES REFUGIES UKRAINIENS A SAINT-AUBIN	M. MOURET	Aucune	Approuvé à l'unanimité

Décisions municipales : pas de décisions municipales

Fin du conseil à 20 heures 50

Fait à Saint-Aubin,
Le 19 avril 2022

Le secrétaire de séance,
Rémi JEANNOT

